

Les références à la maladie et à son traitement dans les archives de Zénon *

Disease and medical cares in the Zenon archive

par Antonio RICCIARDETTO **

Découvertes par des paysans peu avant la Première Guerre mondiale sur le site de l'antique Philadelphie, dans le nome arsinoïte, en Égypte, à la lisière du désert, les archives de Zénon se composent de 1837 papyrus, majoritairement écrits en grec. Représentant à elles seules un tiers des papyrus grecs connus pour la période ptolémaïque, qui va du début du règne de Ptolémée Ier Sôter, en 305 av. J.-C., à l'annexion romaine du pays, en 30 av. J.-C., elles constituent l'un des ensembles documentaires les plus importants que nous ait laissés l'Antiquité (1). L'homme qui a donné son nom aux archives est Zénon, un Grec né à Caunos, en Carie (à quelques kilomètres à l'ouest de l'actuelle Dalyan, en Turquie), aux environs de 285. Au III^e siècle, cette région du Sud-Ouest de l'Asie Mineure était sous la domination des Ptolémées, et, comme bon nombre de ses compatriotes, Zénon a tenté sa chance au Pays du Nil. Les archives permettent de retracer sa carrière et sa vie après son départ de Carie, vers 261. D'abord homme de confiance d'Apollônios, ministre des finances de Ptolémée II Philadelphe (règne de 285 à 246), et son agent commercial dans des entreprises privées (d'oct./nov. 261 à avril 258), qui l'amèneront en Syrie et en Phénicie, Zénon deviendra ensuite son secrétaire particulier (de sept. 258 à avril/mai 256), puis l'intendant de l'immense domaine qu'Apollônios a reçu à Philadelphie (d'avril/mai 256 à 248/247). Majoritairement composé de terres à mettre en culture, ce domaine transformera le modeste village qu'était Philadelphie en une petite ville grecque. Des paysans, des ouvriers et des fonctionnaires y afflueront, tandis que des notables comme Artémidôros, le médecin personnel du ministre Apollônios, s'y feront construire des villas. Entre le mois de novembre 248 et le début de décembre 247, Zénon quitte ses fonctions pour des raisons inconnues. Il demeure néanmoins à Philadelphie, où il vivra jusqu'en 229 au moins, date de sa dernière apparition dans les archives.

Les références à la maladie

Consacrées pour l'essentiel aux activités professionnelles et aux affaires privées de Zénon, les archives fournissent néanmoins une foule d'informations sur le genre de vie,

* Séance d'avril 2017.

** ATER-Collège de France, SFHM. Pour la correspondance : Potiérue 2A/24, B-4000 Liège.

l'état sanitaire, l'hygiène, l'alimentation, les accidents, maladies et épidémies des Grecs d'Égypte, ainsi que sur la démographie et l'organisation de la médecine au milieu du III^{ème} siècle av. J.-C. (2). Comment Zénon et ses contemporains désignent-ils l'état de maladie ? L'examen d'une trentaine de pièces (3) a permis de mettre en évidence quatre mots ou familles de mots utilisés pour exprimer la souffrance physique : *arrôstein* et *asthenein*, qui mettent l'accent sur la faiblesse du corps, *enochleisthai*, "être troublé, être dérangé", d'où "être malade", qui s'emploie aussi à propos du tourment que cause le prélèvement de taxes (4), et, plus rarement, *nosos*, qui est le mot générique pour désigner la maladie.

Les références à la maladie apparaissent généralement dans un contexte professionnel, soit pour s'excuser de l'impossibilité de rendre un service, soit, au contraire, pour en réclamer un. Dans le *P.Cair.Zen.* 1.59042 (daté d'avant le 19 mars 257), Amyntas, un important administrateur du domaine du ministre, écrit à Zénon au sujet de l'un de ses amis nommé Alexandros. Ce dernier ayant été recommandé pour lui rendre des services, Amyntas presse Zénon de l'en exempter, si possible, car Alexandros est physiquement très affaibli, en raison d'une maladie. On trouve une situation similaire dans le *P.Col.* 3.10 (30 avril 257) (5), où Mnasistratos, l'assistant de Zoïlos, économiste dans le nome arsinoïte, informe Zénon qu'il s'est trouvé gravement malade et en difficulté, mais que, désormais rétabli, il se tient à sa disposition pour tout service (6). Le cas inverse est représenté par le *P.Cair.Zen.* 2.59254 (daté d'avant le 13 juillet 252) (7). Phantias est secrétaire de la cavalerie. Il dirige les distributions de terres aux clérouques, et, dans ce cadre, il passe en revue chaque année tous les cadets auxquels ont été attribuées des tenures dans le nome arsinoïte, pour vérifier qu'ils en prennent soin, et leur faire prêter serment à Philadelphie. Il écrit à Zénon pour lui annoncer sa venue et demande qu'on lui trouve un logement confortable, car, précise-t-il, son état de santé est médiocre pour le moment, mais, surtout, il désire voir Zénon le plus longtemps possible.

D'autres références à la maladie s'insèrent dans un contexte de maltraitance ou de conflits. Ainsi, dans le *P.Col.* 3.6 (daté d'avant le 10 mars 257) (8), Simalè, mère d'Hérophantos, qui appartient à la haute société, se plaint à Zénon du traitement brutal que subit son fils de la part d'Olympichos. Ce dernier était vraisemblablement "un esclave d'élite chargé de surveiller les garçons de compagnie entretenus dans le palais. Hérophantos a été sans doute remis en gage d'un prêt d'une mine et trois artabes de blé, en vertu d'un contrat à l'amiable qui autorisait le créancier à utiliser gratuitement les services du jeune homme contre son entretien" (9). Le créancier n'est autre que le ministre Apollônios. Informée de ces mauvais traitements, tout en espérant en même temps obtenir plus de cet accord, Simalè se rend au port de Béréenice, où se trouve Zénon, afin de le rencontrer (elle n'y parviendra pas), mais aussi pour voir son fils, qu'elle aura des difficultés à rejoindre. Elle le trouve couché et malade. Olympichos, qui l'a surprise auprès de lui, estime pourtant que le garçon feint sa maladie et menace de le faire vieillir sous les coups, - ce qu'il a déjà fait, s'empresse de préciser la mère, vu l'état dans lequel elle l'a trouvé. Elle décide alors de reprendre le garçon, et écrit sa lettre à Zénon, en promettant de le lui renvoyer, dès qu'il sera rétabli.

Dans le *PSI IV* 380 (17 juin 249) (10), on apprend que les paysans de Taskry, dans le nome memphite, se plaignent des chèvres du ministre Apollônios, qui se seraient arrogé abusivement un droit de pâture, au détriment de leur propre bétail. Comme le rapporte Hermias, l'expéditeur de cette lettre, qui est en charge des troupeaux de chèvres dans le domaine du ministre, les Anciens du village ont intenté une procédure administrative

contre un jeune chevrier, qui a fini en prison. L'affaire a été portée devant l'économe et le stratège. Hermias prie Zénon d'agir au plus vite, car lui-même est malade, après avoir reçu des coups.

Eu égard à la nature de son contenu, la correspondance de Zénon se montre relativement avare de détails sur sa vie privée. On sait néanmoins que, si, durant sa carrière en Égypte, il n'a pas eu l'occasion de revoir sa patrie, où étaient restés la plupart de ses parents, en revanche, plusieurs membres de sa famille ont fait le déplacement jusqu'au Pays du Nil. C'est le cas, notamment, d'Aristôn et de Dôris, deux amis ou proches parents de Zénon (11). On possède à leur sujet un petit dossier de documents, qui concerne précisément le voyage de retour en Asie. Le *P.Cair.Zen.* 1.59029 (8 nov./7 déc. 258) en fait partie : dans cette lettre, Antiménès, qui écrit d'Alexandrie, annonce à Zénon qu'il est parvenu non sans peine à leur trouver là-bas un navire en partance pour l'Asie Mineure. À ces difficultés se sont ajoutés les soucis de santé de Dôris, qui l'ont empêché d'embarquer (12). Ils finissent tout de même par arriver au port d'Arsinoé en Pamphylie, près de la frontière séleucide, comme l'atteste une autre lettre d'Antiménès datée du 1er avril 257 (*P.Mich.* 1.10) (13). Elle constitue la suite de notre document. Antiménès y reproduit la copie d'une lettre de Sôsipatros, qui a récupéré Aristôn et Dôris à Arsinoé (14). Leur voyage a été mouvementé, puisqu'ils n'ont pas obtenu de viatique, et qu'en outre, ils ont essuyé une tempête, qui les a fait dériver jusqu'à Patara en Lydie, au nord d'Arsinoé. La traversée a eu lieu en plein hiver, à une période où les conditions climatiques sont instables et où la mer est généralement "fermée", en particulier aux expéditions militaires. Le fait que la région d'Arsinoé de Pamphylie était précisément en guerre à ce moment-là explique probablement que le voyage se soit déroulé à la mauvaise saison.

Le bétail et les animaux de basse-cour occupent une place significative dans les archives de Zénon, qui signalent aussi, à l'occasion, les maux ou les faiblesses dont ils sont atteints. Dans le *PSI IV* 422 (milieu du III^{ème} s.), un paysan du nome saïte, mais qui s'est installé à Philadelphie, se plaint à Zénon de ce que l'intendant des cultures ne lui ait pas fourni autant d'ânes qu'à un autre, et que ceux qu'il a reçus soient trop faibles pour les durs travaux qu'exige une terre "pleine de crevasses, parce qu'elle n'a jamais été labourée" (15). Dans le *P.Lond.* VII 2007 (14 déc. 248 ?), Hôros écrit à Pemenès, locataire de Zénon, au sujet de l'entretien des porcs de ce dernier (16). Hériénouphis, le porcher, s'est enfui sur l'autel du roi (17), et menace de ne plus alimenter les porcs aussi longtemps qu'on ne lui paie pas ses gages pour les quatre derniers mois. Il assure qu'il est marin, et que personne ne peut le forcer à faire paître les porcs, ce qui suggère qu'il a probablement été requis au hasard pour accomplir cette corvée. Hôros presse donc Pemenès de demander à Zénon de payer les gages, pour qu'Hériénouphis continue à les nourrir. En effet, les bêtes sont affamées, si bien que, selon l'expéditeur, elles sont plus nombreuses à mourir de faim, que de la maladie qui attaque les porcs (18). Pemenès doit également obtenir de Zénon qu'on fasse venir un autre homme, qui conduira les soixante bêtes à l'*arakos* (une sorte de légumineuse), car un seul homme ne suffit pas pour accomplir cette tâche. Un troisième homme sera également nécessaire pour le reste du troupeau, composé de porcelets, qui ne peuvent pas encore manger de l'*arakos*. Le mot grec *arakos* (ou *arax*) désigne une plante proche de la gesse et de la vesce, mais dont l'identification précise demeure incertaine (19). Tant la vesce (*Vicia sp.*) que la gesse (*Lathyrus sp.*) sont des plantes fourragères abondamment utilisées dans l'alimentation humaine et animale, dont les porcs, depuis les temps préhistoriques. Toutes deux présentent aussi une certaine

toxicité. Une consommation excessive des graines de gesse ou, en temps de disette, le manque de sources de nourriture alternatives, peuvent en effet provoquer une intoxication nommée lathyrisme, que les médecins de l'époque classique avaient déjà observée (20). Elle est due à la présence, à l'intérieur des graines, d'une substance neurotoxique, qui, atteignant des cellules nerveuses de la moelle lombo-sacrée, entraîne, chez les individus de sexe masculin, une asthénie musculaire des jambes, pouvant évoluer en une paralysie totale des membres inférieurs, ce que décrit très précisément une fiche du traité hippocratique *Épidémies II* (21). À l'heure actuelle, les proportions de gesse dans l'alimentation porcine sont strictement contrôlées. Peut-être est-ce cette intoxication qu'évoque Hôros en parlant de la maladie qui frappe les porcs ? Un tel diagnostic ne serait pas incompatible avec l'indication, à la fin de la lettre, qu'une partie du troupeau, probablement les porcelets, ne peut encore être nourrie de cette légumineuse.

Maladies humaines, thérapies humaines et divines

À côté des références à la maladie, plusieurs lettres désignent et décrivent aussi le fait de soigner une personne malade, et la guérison qui en découle. Ainsi, Prométhion, un banquier de Mendès, dans le Delta, exprime son plaisir d'apprendre que Zénon a récupéré de sa maladie (*PSI IV 333*, 20 février 256) (22) : "Nous étions vraiment très inquiets lorsque nous avons entendu dire que tu as été retenu par la maladie pendant de nombreux jours ; mais maintenant que nous avons appris ton retour à la santé et ton proche rétablissement, nous nous réjouissons". La maladie de Zénon, dont on ne connaît pas la nature exacte, coïncide avec un vide dans les archives pendant l'hiver 257/256 ; par la suite, notre homme optera pour un mode de vie plus sédentaire (23).

Si, dans cette lettre amicale d'un banquier, le traitement mis en œuvre pour obtenir la guérison n'est pas détaillé, d'autres papyrus se révèlent plus explicites à ce sujet. Lorsque l'assistance humaine ne suffit pas, on se tourne vers la divinité : ainsi, les archives de Zénon conservent un exemple d'ordonnance divine, dans une lettre (*P.Cair.Zen.* 3.59426, milieu du III^{ème} s.) (24), où c'est très certainement Sarapis qui est intervenu, sans doute au cours d'une séance d'incubation. Le dieu requiert un cotyle (c. 0,25 l.) de miel attique pour soigner les yeux de Dromôn, qui se trouve probablement à Memphis, près du grand Sarapieion, tandis que Zénon, le destinataire, est à Alexandrie, où il peut se procurer cet article d'importation rare en Égypte. Denrée de luxe, à laquelle Dioscoride réserve la première place parmi les types de miels (25), mais aussi typiquement grecque, le miel attique est bien attesté dans le traitement des maux d'yeux, fréquents en Égypte, comme l'atteste la documentation papyrologique (26), en raison de la lumière, du sable et de la poussière.

Le *P.Cair.Zen.* I 59034 (daté d'avant le 13 février 257) (27) concerne également Sarapis. Cette lettre est adressée au ministre des finances par Zoïlos, un dévot de Sarapis. Originaire de Pamphylie, il habite le quartier grec d'une ville portuaire, hors d'Égypte, mais sous protectorat des Ptolémées, peut-être Gaza. Zoïlos avait été présenté au ministre par des amis du roi. Tandis qu'il priaït Sarapis pour la santé d'Apollônios, la divinité est venue plusieurs fois à lui en songe, lui intimant de se rendre en Égypte et de transmettre au ministre l'ordre divin de faire construire un temple de Sarapis dans la ville où il réside, donc, peut-être du côté de la Palestine. Zoïlos tente de se dérober à cette obligation, ce qui déplaît au dieu, qui le fait tomber gravement malade. Il promet dès lors d'obéir à Sarapis et guérit (28). Zoïlos se rend à Alexandrie, obtient d'Apollônios une audience, mais ne lui parle pas de ses visions. Le dieu s'en irrite encore, et Zoïlos est

repris par la maladie pendant quatre mois. Rétabli, il se décide à écrire une lettre au ministre, où il raconte son aventure, et le presse d'accomplir la volonté de la divinité. C'est précisément ce document qui a été conservé. On ne sait pas si Apollônios a accédé à la demande de Zoïlos, mais ce n'est pas improbable : on possède en effet une autre lettre (*P.Cair.Zen.* 2.59168) dans laquelle le ministre ordonne à Zénon de faire construire un temple de Sarapis, à Philadelphie, dans le nome arsinoïte, à côté de celui d'Isis ; il fournit même des détails sur son emplacement par rapport aux autres temples. Sarapis est un dieu "nouveau", apparu vers la fin du IV^{ème} siècle, qui donne ses instructions par des songes répétés. Son culte a été largement diffusé, par des Grecs et pour des Grecs, dans tout le bassin méditerranéen. Plusieurs inscriptions, provenant notamment de Délos (*IG XI.4 1299*), contiennent des récits de fondation similaires à celui de notre lettre, mais sans la composante médicale (29).

Le *PSI* 4.413 (milieu du III^{ème} s.) (30) contient un exemple similaire de prescription, qui, cette fois, n'émane pas d'une divinité, mais bien de médecins. Kydippos, qui a vraisemblablement des troubles oculaires, demande à Zénon de lui trouver, au port de commerce, suivant ce qui lui a été prescrit par les médecins, une jarre de vin de Lesbos et de Chios, le plus doux possible, ainsi que du miel, dont la qualité n'est pas spécifiée, et, de préférence, d'une quantité d'un conge (environ 3 l.), sinon, autant qu'il y en aura. Réputés excellents, les deux vins sont bien documentés dans la littérature médicale antique, notamment chez Dioscoride, qui précise que celui de Lesbos se digère bien, qu'il est plus léger que celui de Chios et bon pour le ventre (31), ainsi que dans les archives de Zénon. À cette liste, Kydippos ajoute du poisson séché. En contrepartie de ce service, et s'il retrouve une bonne santé, il promet de rapporter de Byzance de l'excellent poisson séché.

C'est encore de ce produit qu'il est question dans le *P.Cair.Zen.* 5.59812 (daté d'avant le 21 juillet 257), où Ménas, un employé d'Apollônios à Alexandrie, informe Zénon de l'achat de miel pour des malades appartenant, semble-t-il, à la résidence alexandrine du ministre. Du miel à usage peut-être médicinal figure également à la ligne 8 du *P.Lond.* 7.2181 (milieu du III^{ème} s.). Ce document fragmentaire, qui contient peut-être une liste, énumère aussi, aux deux lignes précédentes, un collyre ainsi que des noix fraîches (7 : *karua ch[.]a*, que je restitue *karua ch[l]ôra*) (32). On signalera encore un fragment de compte en vin (*P.Cair.Zen.* 4.59685, 26 nov. 257) destiné notamment à la préparation d'un purgatif.

Enfin, la composition exacte du médicament (*pharmakeia*) qui a rendu Alexandros malade, dans le *P.Cair.Zen.* 1.59018 (4 avril 258) (33), n'est pas connue. Le mot *pharmakeia* désigne l'emploi de médicaments, et, par extension, les médicaments ; dans les textes médicaux, il se dit en particulier de purgatifs, et c'est d'ailleurs cette signification qui est retenue pour notre passage dans la 9^{ème} édition du dictionnaire grec-anglais *Liddell-Scott-Jones*. En réalité, le médicament du fonctionnaire Alexandros n'a peut-être jamais existé. La lettre rapporte un incident survenu en Palestine. Elle concerne le mauvais accueil qu'un juif, Jeddous, qui était peut-être chef de son village ou un grand propriétaire terrien, a réservé à Straton, un homme mandaté par Zénon pour recouvrer une somme d'argent, ainsi qu'au jeune auxiliaire d'Alexandros qui l'accompagnait. En effet, en cas de dette impayée, le créancier recourait à l'administration pour procéder à une saisie. Celle-ci est ici représentée par Alexandros, l'agent local qui est malade, et qui envoie son auxiliaire, ainsi que par son supérieur Oryas. Selon les commentateurs du papyrus, la maladie d'Alexandros pourrait n'avoir été que "diplomatique", le fonctionnaire préférant ne pas être impliqué dans un conflit avec un haut personnage local (34).

Les médecins dans les archives de Zénon

Les médecins attestés dans les archives apparaissent-ils dans l'exercice de leur profession, et, si oui, font-ils référence à la maladie et à son traitement ? En dehors des médecins non nommés auxquels Kydippos a eu recours pour se soigner les yeux, on compte huit médecins :

1. Néôn est un médecin de cour résidant à Alexandrie ; il apparaît dans une lettre contenant des instructions relatives à l'achat de couvertures et de tapis, accompagnées de la précision suivante : "Tu ferais bien de les acheter de sorte qu'il en prenne possession dès son arrivée, car en ce moment il les réclame. Sache en effet que Néôn est en faveur auprès du roi" (trad. C. Orrioux) (35). Ce médecin est donc un personnage influent auprès de Ptolémée II, et son pouvoir excédait certainement le domaine médical (36) ;

2. Philippe (de Cos ?) (1 papyrus) réside aussi dans la mégapole ; il a été identifié au dédicataire d'une épigramme du poète Callimaque (c. 320/315-c. 240) (37) ;

3. Caphisophon, originaire de Cos, qui l'a honoré d'un décret (38), est le fils de Philippe (1 papyrus) ; il a donné son nom à des emplâtres mentionnés par Caelius Aurelianus (Vème s. apr. J.-C.) (39) ;

4. Médeios est impliqué dans la collecte de la taxe médicale (1 papyrus) ; il correspond au médecin cité dans une épigramme de Posidippe (IIIème s.) (40) ;

5. Théopompos, fils d'Aristion, médecin originaire de Thessalie, n'apparaît que comme témoin, dans quatre contrats, ainsi que dans une liste de nature fiscale ;

6. Hermias, inconnu par ailleurs, est mentionné dans une lettre, où il n'est toutefois pas qualifié de médecin (cf. ci-dessous) ;

7. Un médecin, dont le nom n'est que partiellement conservé (*J.rios*, mais le déchiffrement des lettres n'est pas assuré), figure dans un fragment de lettre (41) ;

8. Enfin, Artémidôros est le médecin mentionné le plus souvent dans les archives : il est attesté dans 25 documents couvrant une période de quatorze ans (de 257 à 243) (42) ; favori d'Apollônios, il était vraisemblablement attaché à la Cour.

Si l'on excepte Médeios, Hermias, et les médecins non nommés, aucun des médecins des archives n'est présenté dans l'exercice de sa profession ; quant à Artémidôros, il n'apparaît qu'en relation avec ses affaires privées, en particulier l'entretien de la luxueuse villa qu'il avait fait construire à Philadelphie. Il fait également preuve d'un grand intérêt pour l'élevage et l'entretien des animaux. Dans le *P.Cair.Zen.* 2.59225 (25 janvier 253) (43), il demande à Zénon d'user de son influence pour acquérir, ou, du moins, emprunter, à la saison de reproduction, le cheval noir des fils de Leptinès, qui présente de grandes enflures (3 : *paraprèmata megala*) aux jambes, et n'est plus utile qu'à la reproduction, car son propre cheval, trop vieux, n'a plus de vigueur. Dans la littérature hippiatrice grecque et latine, postérieure d'au moins six siècles à notre lettre (44), on appelle *paraprè(s)ma*, l'enflure qui survient aux genoux, aux boulets, aux jarrets, ainsi qu'aux jambes et au dos des chevaux. Pour la soigner, l'incision et la cautérisation s'avèrent parfois nécessaires (45), sauf lorsque le mal se propage dans la région des boulets (46). En médecine humaine, on ne possède que deux occurrences de la forme composée avec *para-*, dans le mot *paraprèsis*, désignant, soit l'enflure qui peut survenir en cas d'apoplexie, et qui doit être incisée (47), soit l'inflammation, qui, lorsqu'elle est peu marquée, et accompagnée d'excrétions involontaires et de distension de la vessie, caractérise une paralysie de cette dernière (48).

Combinée à un examen du niveau de langue, en particulier des termes techniques attestés, la comparaison de l'écriture de cette lettre à celle du *PSI* 6.665 (milieu du

III^{ème} s.), m'a permis de retrouver l'identité de l'expéditeur de cette dernière, dont le nom n'est pas conservé : il s'agit, là encore, du médecin préféré du ministre (49). Dans cette lettre, dont il ne reste que la fin, on apprend que, pendant qu'Artémidôros se trouvait à Memphis, Hermias, inconnu par ailleurs, avait été appelé pour traiter une personne ou un animal de sexe féminin, et la guérir, mais il n'y est pas parvenu. C'est l'expéditeur qui, à son retour, l'a soignée. On possède désormais un nouveau témoignage de ce haut personnage, qui, pour la première fois, se présente à nous dans l'exercice de sa profession.

Nonobstant le caractère officiel des archives de Zénon, chacun des papyrus examinés ici apporte un éclairage singulier sur la perception de la maladie et son traitement, par les habitants grecs d'un village égyptien au III^{ème} siècle avant J.-C. Il n'y a pas à douter que l'élargissement de l'enquête à la documentation contemporaine en langue grecque et égyptienne (démotique), de même que l'exploitation d'autres sources, dont l'archéologie (en particulier les restes humains, trop souvent négligés), permettra de compléter nos connaissances sur cet aspect prépondérant des habitants du pays du Nil, à une époque où y brillaient les feux de l'hellénisme.

NOTES

- (1) Sauf indication contraire, toutes les dates mentionnées ici s'entendent "avant J.-C.". Sur les archives de Zénon, cf. not. PRÉAUX C. - *Les Grecs en Égypte d'après les archives de Zénon*, Bruxelles, 1947 ; PESTMAN P.W. *et alii.* - *A Guide to the Zenon Archive*, 2 vol., Leyde, 1981 ; ORRIEUX C. - *Les papyrus de Zénon. L'horizon d'un grec en Égypte au III^{ème} siècle avant J.C.*, Paris, 1983 ; Id. *Zénon de Caunos, parépidémos et le destin grec*, Paris, 1985 ; CLARYSSE W. & VANDORPE K. - *Zénon, un homme d'affaires grec à l'ombre des pyramides*, Louvain, 1995. Les abréviations employées dans cette contribution pour désigner les éditions papyrologiques sont celles de la *Checklist of Greek, Latin, Demotic and Coptic Papyri, Ostraca and Tablets*, disponible en ligne (<http://papyri.info/docs/checklist>) et régulièrement mise à jour.
- (2) Elles renseignent notamment sur l'*iatricon*, un impôt annuel, payé en nature ou en grains, et prélevé, seul ou avec d'autres taxes, dans les villages, pour aboutir dans les banques de l'État. Servant à l'entretien du médecin public, fonction connue dès l'époque pharaonique (on ignore toutefois les modalités précises de cette assistance sanitaire), l'*iatricon* est attesté en Égypte ptolémaïque par plusieurs inscriptions et papyrus grecs des III/II^{ème} siècles : dans les archives de Zénon, cf. *P.Cair.Zen.* 1.59036 (1^{er} février 257) et *PSI* 4.371 (22 août 250). Il faut peut-être lui rapprocher une taxe dénommée *hippiatrikon*, "taxe des hippiatres", attestée seulement dans le *P.Hib.* 1.45 (25 janv./23 févr. 257), si, du moins, la lecture des trois premières lettres, difficiles à déchiffrer, est correcte.
- (3) Je laisse de côté trois documents trop fragmentaires : *P.Cair.Zen.* 3.59435, *P.Lond.* 7.2044 et 2131. Le *P.Mich.* 1.104 contient une lettre fragmentaire adressée à Zénon, peut-être par un certain Kritôn, qui aurait apparemment été blessé au flanc, suite à une rixe ou à un accident ; dans le *P.Cair.Zen.* 5.59846, un homme souffre, semble-t-il, de blessures aux yeux. Dans le *P.Ryl.* 4.555, il est question de la maison de Nicanôr, qui a la goutte.
- (4) Cf., par exemple, *P.Cair.Zen.* 1.59130, 19-20 (16 avril 256 ou 254).
- (5) Trad. et comm. : WHITE J.L. - *Light from Ancient Letters*, Philadelphie, 1986, 37 n° 14 ; EVANS T.V. - A Note on βουλή in *P.Col.Zen.* I 10. *ZPE*, 2003, 145, 246-248.
- (6) Sur cette interprétation, cf. WILCKEN U. - Urkunden-Referat. *APF* 1935, II, 287 ; EVANS T. - A Note... (cf. n. 5) 246. Il faut noter que le scribe a commis une erreur dans sa datation de la lettre, au recto (l. 5). W.L. Westermann, l'éditeur, la met sur le compte de sa maladie.

- (7) Autre éd. et trad. : EDGAR C.C. - Selected Papyri from the Archives of Zenon (Nos. 89-104). *ASAE*, 1924, 24, 46 = *SB* 3.6992 ; ORRIEUX C. - *Les papyrus...* (cf. n. 1) 139 ; SCHEUBLE-REITER S. - *Die Katökenreiter im ptolemäischen Ägypten*, Munich, 2012, 43.
- (8) Trad. et comm. : ORRIEUX C. - *Les papyrus...* (cf. n. 1) 65-66 ; WHITE J.L. - *Light...* (cf. n. 5) 33-34 n° 10 ; BAGNALL R.S. & CRIBIÖRE R. - *Women's Letters from Ancient Egypt, 300 BC-AD 800*, Ann Arbor, 2006, 100-101.
- (9) ORRIEUX C. - *Les papyrus...* (cf. n. 1) 66.
- (10) MESSERI G. & PINTAUDI R. (éd.) - *I Papiri dell'Archivio di Zenon a Firenze*, Florence, 1993, 22.
- (11) Pour PRÉAUX C. - *Les Grecs...* (cf. n. 1) 12, Dôris serait la sœur ou la tante de Zénon ; voir aussi SWIDEREK A. - Zénon, fils d'Agréophon de Caunos et sa famille. *Eos*, 1956, 48, 135-139.
- (12) Pour un autre cas d'individu malade en voyage, dans les archives, cf. *P.Zen.Pest.* 51 (14 déc. 257).
- (13) Trad. et comm. : ORRIEUX C. - *Les papyrus...* (cf. n. 1) 55 ; WHITE J.L. - *Light...* (cf. n. 5) 33-34 n° 10 ; ZIMMERMANN M. - Die lykischen Häfen und die Handelswege im östlichen Mittelmeer. Bemerkungen zu PMich I 10. *ZPE*, 1992, 92, 201-217.
- (14) La lettre de Sôsipatros est datée du 31 janvier : elle a donc mis 61 jours pour arriver d'Arsinoé en Pamphylie à Alexandrie.
- (15) PRÉAUX C. - *L'économie royale des Lagides*, Bruxelles, 1939, 210 ; PINTAUDI R. (éd.) - *Papiri greci e latini a Firenze. Secoli III a.C.-VIII d.C.*, Florence, 1983, 20 n° 13 ; MESSERI G. & PINTAUDI R. (éd.), *I Papiri...* (cf. n. 10) 35.
- (16) Sur l'élevage de porcs dans l'Égypte ptolémaïque, cf. PRÉAUX C. - *L'économie...* (cf. n. 15) 221-223 ; THOMPSON D.J. - Ptolemaic Pigs: An Ecological Study. *BASP*, 2002, 39, 121-138.
- (17) L'emplacement de l'autel du roi, qui apparaît dans deux autres papyrus (*P.Cair.Zen.* 3.59466 et *PSI* 9.1001), n'est jamais spécifié ; selon T.C. Skeat, l'éditeur du *P.Lond.*, il pourrait se trouver dans l'un des temples de Philadelphie.
- (18) T.C. Skeat songe à une fièvre.
- (19) C'est la légumineuse la plus fréquemment attestée dans les papyrus. AMIGUES S. - *Théophraste. Recherches sur les plantes. Livre IX*, Paris, 2006, 271, l'identifie à une sorte de vesce (*Vicia sp.*) ; cf. THÉOPHR. - *H. P.* I, 6, 12 ; VIII, 8, 3 ; SCHNEBEL M. - *Die Landwirtschaft im hellenistischen Ägypten*, Munich, 1925, 185-189 ; ANDRÉ J. - *Les noms de plantes dans la Rome antique*, Paris, 1985, 22 ; CAPASSO M. - Frammento di conto relativo a legumi (PUL Inv. G 118). In *Papiri documentari greci*, s. la dir. de M. CAPASSO, Lecce, 1993, 64-65 n. 13.
- (20) DELAVEAU P. - *Plantes agressives et poisons végétaux*, Paris, 1974, 106-107 et 118 ; GRMEK M.D. - La légende et la réalité de la nocivité des fèves. *HPLS*, 1980, 2.1, 80-87.
- (21) HIPPI. - *Épid.* II, 4, 3 (t. V, p. 126 Littré). Le passage est répété tel quel dans *Épid.* VI, 4, 11 (p. 90-93 Roselli-Manetti). Cf. aussi GRMEK M.D. - La légende et la réalité... (cf. n. 20) 83-86.
- (22) Cf. aussi *Sel. Pap.* 1.89 ; ORRIEUX C. - *Les papyrus...* (cf. n. 1) 63-64 ; PINTAUDI R. (éd.) - *Papiri greci...* (cf. n. 15) 18 n° 5 ; LEWIS N. - *Greeks in Ptolemaic Egypt. Case Studies in the Social History of the Hellenistic World*, Oxford, 1986, 54-55 ; Id. - Noëmata legontos. Nr. 99. *BASP* 1972, 9, 66-68 ; MESSERI G. & PINTAUDI R. (éd.) - *I Papiri...* (cf. n. 10) 6-7.
- (23) CLARYSSE W. & VANDORPE K. - *Zénon...* (cf. n. 1), 26 et 28.
- (24) Autres éd. : EDGAR C.C. - Selected... (cf. n. 7) 18 = *SB* 3.6804 ; *Sel. Pap.* 1.91. Trad. et comm. : ORRIEUX C. - *Les papyrus...* (cf. n. 1) 76 ; WHITE J.L. - *Light...* (cf. n. 6) 25 n° 26 ; JÖRDENS A. - Griechische Texte aus Ägypten. In : *Texte zur Heilkunde*, s. la dir. de B. JANOWSKI & D. SCHWEMER, Munich, 2010, 348 ; LANG P. - *Medicine and Society in Ptolemaic Egypt*, Leyde/Boston, 2013, 71-72 et 181 ; ANDORLINI I. - Crossing the Borders between Egyptian and Greek Medical Practice. In : *Popular Medicine in Graeco-Roman Antiquity: Explorations*, s. la dir. de W.V. HARRIS, Leyde/Boston, 2016, 161-162.
- (25) DIOSC. - *Mat. med.*, II, 82.

LES RÉFÉRENCES À LA MALADIE ET À SON TRAITEMENT DANS LES ARCHIVES DE ZÉNON

- (26) Dans les archives, cf. *P.Cair.Zen.* 4.59642 (256/248), qui contient le fragment d'une lettre ou d'un memorandum, mentionnant une ophtalmie, vraisemblablement en rapport avec du petit bétail.
- (27) Le *P.Cair.Zen.* 1.59034 a fait l'objet de plusieurs éditions et de nombreux commentaires. L'édition la plus récente est celle de RENBERG G.H. & BUBELIS W.S. - *The Epistolary Rhetoric of Zoilos of Aspendos and the Early Cult of Sarapis: Re-reading P. Cair. Zen. I 59034. ZPE* 2011, 177, 169-200. Autres éd. : *PSI* IV 435 ; EDGAR C.C. - *Selected Papyri from the Archives of Zenon* (Nos. 1-10). *ASAE* 1919, 18, 173 (n° 5) ; TOTTI M. - *Ausgewählte Texte der Isis- und Sarapis-Religion*, Hildesheim/Zurich/New York, 1985, n° 71 ; CLARYSSE W. & VANDORPE K. - *Zénon...* (cf. n. 1) 78-85 ; *C.Zen.Palestine* 31. Trad. et comm. : WILCKEN U. - *Referate. Papyrus-Urkunden. VII. APF*, 1920, 6, 394-395 ; DEISSMANN A. - *Licht vom Osten, Das neue Testament und die neuentdeckten Texte der hellenistisch-römischen Welt*, Tübingen, 1923⁴, 121-128 ; ORRIEUX C. - *Les papyrus...* (cf. n. 1) 52 ; AUSTIN M.M. - *The Hellenistic World from Alexander to the Roman Conquest*, Cambridge, 1981, n° 239 ; RIGSBY K.J. - *Founding a Sarapeum. GRBS* 2001, 42, 117-124.
- (28) Entre-temps, un autre dévot de Sarapis, venu de Cnide, a entrepris de construire un temple dans la même ville, mais le dieu l'en a empêché.
- (29) Dans la bibliographie récente, signalons DUNAND F. & ZIVIE-COCHE F. - *Dieux et hommes en Égypte. 3000 av. J.-C.-395 apr. J.-C.*, Paris, 1991, 214-221 ; CLARYSSE W. & VANDORPE K. - *Zénon...* (cf. n. 1) 82-84 ; BORGEAU P. & VOLOKHINE Y. - La formation de la légende de Sarapis: une approche transculturelle. *ARG*, 2000, 2, 37-76 ; RIGSBY K.J. - *Founding a Sarapeum* (cf. n. 27) ; BERGMANN M. - Sarapis im 3. Jh. v. Chr. In : *Alexandria und das ptolemäische Ägypten. Kulturbegegnungen in hellenistischer Zeit*, s. la dir. de G. WEBER, Berlin, 2010, 109-135 ; LANG P. - *Medicine...* (cf. n. 24) 51 n. 19 ; BORGEAU P. - Sarapis. In : *Alexandrie la Divine*, I, s. la dir. de C. MÉLA & F. MÖRI, Genève, 2014, 232-243.
- (30) Cf. aussi *Sel. Pap.* 1.170 ; ORRIEUX C. - *Les papyrus...* (cf. n. 1) 75 ; PINTAUDI R. (éd.) - *Papiri greci...* (cf. n. 15) 21 n° 20 ; WHITE J.L. - *Light...* (cf. n. 6) 31 n° 8 ; MESSERI G. & PINTAUDI R. (éd.) - *I Papiri...* (cf. n. 10) 32 ; LANG P. - *Medicine...* (cf. n. 24) 72 et 181.
- (31) DIOSC. - *Mat. med.*, V, 6, 9 ; cf. aussi PLINE - *H. N.*, XIV, 73.
- (32) La seule autre attestation papyrologique, à ce jour, de noix fraîches, se trouve dans une lettre des archives de Zénon : *P.Cair.Zen.* 5.59821. On sait par ailleurs que des noyers étaient cultivés à Philadelphie : *PSI* IV 430.
- (33) Autres éd. et trad. : EDGAR C.C. - *Selected...* (cf. n. 27) 166 (n° 4) = *SB* 3.6710 ; *C.Pap.Jud.* 1.6 ; *C.Zen.Palest.* 23 ; ORRIEUX C. - *Les papyrus...* (cf. n. 1) 48 ; WHITE J.L. - *Light...* (cf. n. 6) 30-31 n° 7 ; KLOPPENBORG J.S. - *The Tenants in the Vineyard. Ideology, Economics, and Agrarian Conflict in Jewish Palestine*, Tübingen, 2006, 365.
- (34) *P.Cair.Zen.* 1.59018, p. 38 ; *C.Pap.Jud.* I 6, p. 130 n. 5 (avec des exemples de situations similaires dans d'autres papyrus d'époque ptolémaïque).
- (35) *P.Cair.Zen.* 4.59571 (2 janvier 243). Sur ce médecin, voir GORTEMAN C. - Médecins de cour dans l'Égypte du III^e siècle avant J.-C. *CE* 1957, 32, 329-331 ; MARASCO G. - Les médecins de cour à l'époque hellénistique. *REG* 1996, 109, 449-450.
- (36) Selon GORTEMAN C. - Médecins de cour... (cf. n. 35) 330-331, ce personnage est probablement le père d'Agathoboulos, qui a fait ériger à Cnide, siège d'une école médicale renommée, une statue de Sosibios, un puissant ministre de Ptolémée IV (*OGIS* 79). SAMAMA É. - *Les médecins dans le monde grec. Sources épigraphiques sur la naissance d'un corps médical*, Genève, 2003, 474 n. 7, considère toutefois ce rapprochement comme douteux.
- (37) CALLIM. - *Épigrammes*, 46 = *Anth. Pal.*, XII, 150. Cf. not. *P.Mich.* 1.55 intr. ; GORTEMAN C. - Médecins de cour... (cf. n. 35) 326-327 ; MARASCO G. - Les médecins de cour... (cf. n. 35) 450.
- (38) *OGIS* 42 = SAMAMA É. - *Les médecins...* (cf. n. 36) 240-243 n° 132. Sur ce personnage, qui a peut-être été médecin de Ptolémée III, GORTEMAN C. - Médecins de cour... (cf. n. 35) 325-329 ; MARASCO G. - Les médecins de cour... (cf. n. 36) 450-451 ; MASSAR N. - *Soigner et servir.*

Histoire sociale et culturelle de la médecine grecque à l'époque hellénistique, Paris, 2005, 55-56.

- (39) CAEL. AUR. - *Mal. aiguës*, II, 153 ; *Mal. chron.*, II, 34 et III, 55 (CML 6.1, 236, 2 ; 564, 10 ; 710, 22).
- (40) POSIDIPPE - *Épigrammes*, 95 Austin-Bastianini. Sur ce médecin, qui a aussi exercé la fonction de prêtre, BING P. - Medeios of Olynthos, Son of Lampon, and the Iamatika of Posidippus. *ZPE*, 2002, 140, 297-300 ; LANG P. - *Medicine...* (cf. n. 24) 225-226 et 261.
- (41) *P.Cair.Zen.* 2.59281 (23 janv./21 févr. 250).
- (42) Cf. l'entrée "Artemidoros" dans Trismegistos People : www.trismegistos.org/person/1129. Sur ce médecin, GORTEMAN C. - Médecins de cour... (cf. n. 35) 332-334.
- (43) Cf. aussi EDGAR C.C. - Selected... (cf. n. 7) 37-38 (n° 104) = SB 3.6819.
- (44) *Mul. Chir.* I 39 et 41 ; V 464-468 ; *Hipp. Berol.* 77.2 (CHG 1.293-294), 77.17-19 (CHG 1.298), 77.21 (CHG 1.298-299) et 96.1-2, 5-6 (CHG 1.326-329).
- (45) *Mul. Chir.* I 39 et V 465.
- (46) *Mul. Chir.* I 41 et V 468 ; *Hipp. Berol.* 77.2 (CHG 1.293-294) et 96.6 (CHG 1.329).
- (47) AETIUS - VI 27, 58 (CMG 8.2, 172).
- (48) *Anonymi medici De morbis acutis et chroniis*, 40, 3 (p. 206, 22 Garofalo-Fuchs).
- (49) MESSERI G. & PINTAUDI R. (éd.) - *I Papiri...* (cf. n. 10) 89.

RÉSUMÉ

Parmi les 1837 papyrus qui composent les archives de Zénon, secrétaire particulier d'Apollônios, le ministre des finances de Ptolémée II Philadelphe (285-246 av. J.-C.), une trentaine de lettres privées écrites en grec fait référence à une maladie survenue à un particulier, qui peut être identifié, soit à l'expéditeur ou au destinataire de la lettre, soit à une tierce personne. Comment ces lettres, qui, en principe, n'émanent pas du monde médical, désignent-elles et décrivent-elles la maladie, son évolution et son issue ? C'est à cette question que l'on s'efforce de répondre, en soulignant l'apport de ces documents à l'histoire de la santé et des maladies dans l'Égypte lagide.

SUMMARY

Amongst the 1837 papyri from the archive of Zenon, the private secretary to Apollonius, finance minister to Ptolemy II Philadelphus (285-246 BC), some thirty private Greek letters refer to ailments suffered either by the sender or the recipient of the letter, or by a third party. How do these letters, which were not written by medical professionals, designate and describe diseases, their evolution and their outcome? This paper attempts to answer this question, while highlighting the contribution of these documents to the history of health and illness in Ptolemaic Egypt.